



Actes du Colloque  
**Des synergies pour  
raccrocher à l'école**

Mercredi 16 février 2011

de 8h30 à 13h00

Petit Théâtre de Mercelis

1050 Ixelles

avec le soutien de :



Parlement  
francophone  
bruxellois



*Le 16 février 2011, Solidarité Savoir, Pour la Solidarité et le Centre Régional du Libre Examen ont réuni les acteurs politiques et de terrain de la lutte contre le décrochage scolaire au sein de la Communauté française, dans le cadre du Colloque « Des synergies pour raccrocher à l'école ». Il s'agissait de faire le bilan de ce qui a été réalisé en matière de lutte contre le décrochage scolaire et de consulter les différentes structures afin qu'elles présentent leurs initiatives, analysent conjointement la situation des jeunes et réfléchissent à de nouvelles pistes d'actions coordonnées.*

Analyser le phénomène de décrochage scolaire nécessite d'abord de recueillir les témoignages de ceux qui le vivent. Lors de la première table-ronde « Décrocher de l'école : des jeunes en parlent... », trois jeunes ayant vécu une situation d'abandon scolaire, ont donc exposé leurs points de vue et leur ressenti : lorsque l'on a entre 15 et 18 ans, que l'on est en révolte ou en échec par rapport à l'école, comment perçoit-on la situation ? Quels regards porte-t-on sur tous les dispositifs de raccrochage scolaire ? En a-t-on connaissance ? Veut-on réellement y avoir recours ? Apportent-ils le soutien attendu ? Quel parcours de socialisation alternatif est-il le plus accessible ?

Une fois le jeune en décrochage scolaire, il est pris en charge par un ensemble d'acteurs (enseignants, psychologues, associations, politiques...), qui doivent l'aider à raccrocher et à éviter qu'il se marginalise. La deuxième table-ronde « Raccrocher à l'école : les acteurs analysent les dispositifs existants » visait à analyser les dispositifs de raccrochage scolaire. Quelle action spécifique chaque type d'acteurs met-il en place pour éviter une telle déconnexion ? Comment rendre plus efficace le travail des intervenants de première ligne qui sont au contact avec les jeunes ? Face à la multiplicité des dispositifs, existe-t-il une cohérence d'ensemble et une lisibilité globale satisfaisante ? Quelle est la mission de la Communauté française par rapport à la problématique ?

Dans le cadre de la troisième table-ronde « Raccrocher via l'emploi : des synergies pour professionnaliser les jeunes non diplômés », le décrochage scolaire était abordé du point de vue des conséquences sur l'emploi. Pour un jeune sans diplôme de base et sans expérience professionnelle, il est extrêmement facile de tomber dans la spirale du chômage. Quelles voies de professionnalisation existe-t-il pour des jeunes sortis de l'école secondaire non qualifiés ? Comment les inscrire dans les parcours d'insertion professionnelle valorisant et éviter la marginalisation dans le chômage ? Dans quels secteurs d'activité et quels métiers ? Comment les entreprises peuvent-elles envisager l'embauche de ces jeunes tout en respectant la logique d'efficacité inhérente au système économique ?

Autant de questions auxquelles les différents intervenants ont tenté de répondre...



## ***Introduction par Marinette de Cloedt, Echevine de l'Instruction publique***

Marinette de Cloedt ouvre le colloque en mettant en évidence le travail mené à Ixelles dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire. Celui-ci est axé dans le concret, via des petites actions menées tous les jours. Pour l'Echevine, les textes et les dossiers théoriques sont inutiles : la seule urgence est de raccrocher les élèves dans un cursus scolaire mieux adapté. Pour cela, il existe trois moyens :

- **l'écoute** via un travail en concertation de tous ;
- **le soutien scolaire** qui connaît un développement exponentiel à Bruxelles et est présent dans tous les établissements.
- **le respect** : un thème à l'honneur dans tout l'enseignement ixellois.

Madame de Cloedt a mis l'accent sur l'importance de la culture qui permet de sortir de l'ignorance et d'évacuer ses souffrances : « Peu importe le media, il s'agit de tout découvrir, de tout essayer ». Elle a évoqué les effets bénéfiques du « Projet inclusion » mené à Ixelles dont le but est de mettre fin aux ghettos, en intégrant les élèves de l'enseignement spécialisé dans les classes ordinaires. Elle a également mentionné le DAS (Dispositif d'Accrochage Scolaire) dont l'objectif est de permettre aux jeunes de 17 ans en décrochage mais encore sous obligation scolaire, de se repositionner grâce à leur participation à un projet.

En conclusion, parents, médecins, enseignants : tous doivent apprivoiser les spécificités de l'enfant : il faut être là à tout moment, entendre et répondre présent à chaque instant car moins longtemps on décroche, plus vite on raccroche.



## ***Benoît Vandermeersch, Ligue des droits de l'Homme***

Il existe des textes internationaux qui garantissent le droit à l'école tels que l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui garantit le droit et la gratuité de l'enseignement ainsi que l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur ou encore la Convention des droits de l'enfant entrée en vigueur le 20 novembre 1989.

En juin 2010, le Comité des Droits de l'enfance a exprimé de vives inquiétudes quant à la situation du système scolaire en Belgique et notamment aux incidences socio-économiques et au contexte d'inégalités sociales et de pauvreté grandissant qui a des effets dévastateurs sur l'éducation. Ainsi, 16% des enfants sont sous le seuil de pauvreté en Belgique et la dualité scolaire est une réalité : filières de relégation, discrimination selon le nom et la couleur de peau. Benoît Vandermeersch rappelle que les jeunes ne sont pas dupes de ces situations.

Selon lui, l'éducation est un droit et non une obligation. L'obligation incombe seulement à l'école qui se doit d'appliquer et de faire respecter les obligations internationales souscrites par la Belgique.

Il a critiqué le fait que les abandons scolaires tendaient à être criminalisés par le discours politico-médiatique ambiant. Le métier de professeur devrait être revalorisé. De plus, il ne faut pas stigmatiser certains jeunes, certains quartiers ou certains types d'écoles. A titre de contre-exemple, Monsieur Vandermeersch a critiqué les déclarations de la Ministre Turtelboom appelant à prévenir la radicalisation des jeunes qui est à la base du terrorisme.



## Table-ronde 1 – Des jeunes témoignent

Pierre Delvaux est coach scolaire et accompagne des jeunes dans leur projet de vie. Il animait cette première table-ronde dont l'objectif était de permettre à des jeunes de témoigner de leur expérience et de leur vécu par rapport aux difficultés rencontrées à l'école et les ressources mobilisées pour surmonter les difficultés.

Il a souligné que le *décrochage scolaire* était un terme plutôt employé par les professionnels mais pas par les jeunes eux-mêmes qui utilisent plutôt les termes *d'éloignement*, de *questionnement*, de *remise en question de soi*, de *basculement*, *flottement puis retour à la société*.

Les trois jeunes autour de la table ont présenté leur parcours respectif.

### Louise

En troisième année de secondaire, elle décide de suivre une année artistique à Liège où elle fait de nouvelles rencontres et sort sans cesse. En décembre, elle constate que l'art ne l'intéresse plus et elle annonce à sa mère qu'elle va rater son année. A la fin de l'année, elle change d'école pour Namur mais ne travaille pas plus et dort en cours. Finalement s'opère une prise de conscience qui la mène à Charleroi où elle reprend un cursus « normal ».

### Robin

En deuxième secondaire, Robin vit le divorce difficile de ses parents : dans un climat de tensions et de disputes permanents, il lui est impossible d'étudier ou même de dormir. S'ensuivent une perte de concentration et une chute des notes. Bien que les professeurs lui conseillent de ne pas s'occuper de ce qui se passe à la maison, son mal-être augmente et il part en unité psychiatrique pendant deux mois. A la rentrée, il fait une nouvelle secondaire à l'Athénée Royal d'Auderghem et connaît une nouvelle fois le cercle vicieux de la cumulation des absences par crainte du jugement des professeurs. En cinquième année, en raison de nouvelles tensions familiales, ses absences se multiplient et sa santé se dégrade, ce qui le conduit une nouvelle fois au redoublement. En septembre, il intègre une école spécialisée en informatique à Wavre où il rencontre de nouveaux problèmes avec des professeurs secs qui le stigmatisent parce qu'il vient de Bruxelles. Très mal jugé, il a de nouvelles angoisses et quitte cette école avant d'intégrer l'EPFC en graduat en informatique de gestion.

### Léopold

Léopold connaît le décrochage scolaire depuis l'enfance, il a des crises de larmes, des angoisses à l'idée d'aller à l'école. En 3<sup>ème</sup> secondaire, il change d'option, s'éloigne des amis qu'il avait alors et vit un véritable sentiment d'abandon. Il entre dans une option dite « poubelle » où la moyenne d'âge est de 16-18 ans alors qu'il n'en a que 15. S'ensuivent des problèmes d'intégration. Sa mère lui propose d'arrêter l'école, ce qu'il fait pendant trois mois : il ne fait plus rien, déprime et va voir un psy.

Contraint de repartir à l'école, il rate son année et redouble la troisième année. Lors de cette nouvelle troisième année, il témoigne d'une rébellion face au système éducatif. A la fin de l'année, l'école veut le faire redoubler mais il fait un recours qui est accepté. Il connaît un nouvel échec en quatrième année et éprouve le sentiment constant d'être rabaisé par les professeurs jusqu'à son arrivée à *Pédagogie Nomade*.

### **Quels sont vos propres mots pour décrire le décrochage scolaire ?**

Louise n'a jamais utilisé le mot de décrochage scolaire, elle préfère parler de rejet du système, de prise de conscience, de lucidité face aux failles et aux absurdités du système éducatif (punitions, vouvoiement, ponctualité, études...).

De même, Robin n'utilise pas le terme de décrochage scolaire qu'il trouve trop vite associé au fait de ne plus vouloir aller à l'école alors qu'en réalité, cela va bien au-delà. Léopold trouve également le terme trop péjoratif. Selon lui, il s'agit plutôt d'une période de questionnement sur soi : qu'est-ce que j'ai fait pour en arriver là ? Qu'est ce qui ne va pas ?

### **Quelle a été la personne la plus positive pour vous ?**

Pour Robin, il s'agit de sa grande sœur. De 12 ans son aînée, elle a endossé un rôle protecteur, l'a soutenu et accueilli quand cela se passait mal chez lui. Léopold et Louise mentionnent quant à eux leur mère respective. La mère de Léopold prenait toujours de ses nouvelles, effectuait des recherches pour trouver la meilleure solution pour son fils. Quant à la mère de Louise, elle lui a laissé une grande marge de liberté, elle lui a permis de réfléchir. Louise estime que même si cela a pris plus de temps, cela a été plus productif que d'avoir été « poussée ».

### **A part la famille ?**

Pour Léopold, pas grand monde. Pour Robin, ses amis d'enfance et pour Louise, son éducateur à Charleroi.

### **Et les professeurs ?**

Léopold estime que seuls deux ou trois professeurs étaient là pour lui mais que les autres étaient plutôt indifférents à ses difficultés. Robin a également un jugement assez négatif sur le corps enseignant, il reproche notamment à certains enseignants d'avoir exercé sur lui un harcèlement moral.

### **Le déclic ?**

Pour le punir de son absentéisme, le père de Robin lui a coupé internet. Il a alors piraté la connexion sécurisée du voisin et s'est ainsi découvert une passion qui lui a permis de renouer avec l'école. Il estime que les trois-quarts des gens en humanités y vont par obligation alors qu'à l'EPFC, c'est par envie : ce sont des adultes, des gens qui travaillent en dehors.

Louise considère que c'est le fait de choisir une nouvelle orientation et une nouvelle école qui lui ont permis de s'en sortir. Enfin, Léopold a dû repartir à l'école après l'expiration de son certificat médical et a alors décidé de faire le maximum pour réussir. Le fait d'entendre parler de *Pédagogie Nomade* a également contribué à le sortir de la spirale du décrochage.

***A partir du déclic, avez-vous ressenti un changement de comportement de la part des professeurs, de la famille suite à votre changement d'attitude ?***

Léopold : oui, de la pitié.

Robin n'a pas noté de changement si ce n'est la fierté des gens qui l'avaient soutenu (sa sœur et ses amis d'enfance). Louise a bénéficié du soutien de sa professeure de sciences qui prenait son temps de midi pour lui faire rattraper son retard. Interrogée sur son point de vue par rapport aux PMS, Louise répond qu'elle y est allée en seconde année et a subi un entretien psychologique en profondeur qu'elle a jugé envahissant et stigmatisant.

***Quel conseil donneriez-vous à quelqu'un qui entre dans cette période ?***

Robin conseille de trouver un but et de s'y accrocher en se disant que personne ne pourra l'atteindre à notre place. Louise souligne qu'il faut prendre conscience du problème et avoir envie de s'en sortir, en somme, il faut que la personne veuille être aidée.

Pierre Delvaux a été frappé de voir qu'il suffit d'un rien pour entrer dans la spirale du décrochage. Le côté positif, c'est qu'il ne faut pas grand-chose pour en sortir. Toutefois, les jeunes soulignent que sans soutien, il leur aurait été impossible de rattraper.

Une enseignante demande aux jeunes comment le corps enseignant peut les aider. Réponse des jeunes : il ne faut pas faire de différences de traitement et ne pas jouer les « psys » mais plutôt orienter les jeunes vers un personnel qualifié.

Robin tient à rappeler que les jeunes en situation de décrochage scolaire ne traînent pas dans la rue comme on pourrait le penser mais ressentent un véritable mal-être et vivent reclus chez eux. De plus, le fait d'être tiré par le bas ne sert à rien, bien au contraire. Il ne faut pas dramatiser la situation mais trouver la cause. Léopold considère pour sa part que trop d'autorité conduit automatiquement à l'échec.



**Table-ronde 2 : Raccrocher à l'école : les acteurs analysent les dispositifs existants**

Cette seconde table-ronde réunissait les acteurs politiques et de terrain de l'éducation et de l'accompagnement des jeunes, afin de dresser le bilan des actions mises en œuvre en matière de décrochage scolaire.

Les intervenants réunis:

**Etienne Jockir**, Conseiller au Cabinet de la Ministre de l'Enseignement Obligatoire et de la Promotion Sociale, Marie-Dominique Simonet.

**Gilles Hallez**, directeur de l'Asbl *Solidarité Savoir*, Centre d'Action Sociale Globale, ayant créé une permanence sur le Décrochage Scolaire.

**Marie Kuyl**, Responsable du tutorat à *Schola ULB*, en charge de l'accompagnement des jeunes en difficultés par des étudiants.

**Benoît Toussaint**, Enseignant à l'*Ecole Pédagogie Nomade*, Ecole proposant un modèle alternatif à l'enseignement traditionnel.

Le débat était animé par **Anne Bernard** du Centre Régional du Libre Examen de Bruxelles, autour de 3 questions centrales :

Quelle relation la jeunesse entretient-elle avec l'école, premier lieu socialisation après la famille ?

Comment s'organise le système scolaire dans la Communauté française ? Quelles ont été ses évolutions ?

Comment pourrait-il être amélioré ?

***Quelles réactions suscitent chez vous les témoignages des trois jeunes en décrochage scolaire, intervenus lors de la première table ronde?***

**Gilles Hallez** explique tout d'abord que Solidarité Savoir travaille exclusivement avec des jeunes de plus de 18 ans. L'objectif de ce Centre d'Action Sociale Globale est de leur permettre d'élaborer un projet de vie personnel et non pas de les renvoyer à l'école. Solidarité Savoir les accompagne dans une réflexion sur eux-mêmes, afin qu'ils aient la possibilité de prendre du recul quant à leur parcours. Il souligne ensuite l'importance de donner la parole aux jeunes, pour qu'ils aient la possibilité *de transmettre leurs expériences et leur propre réalité du phénomène*. Les travailleurs sociaux ne sont que des intermédiaires, des porte-paroles. D'ailleurs, il rappelle que *le terme « décrochage scolaire » renvoie à un jargon institutionnel*, qui n'est pas utilisé par les jeunes vivant cette situation. Les laisser témoigner permet de redonner *une trajectoire personnelle* au problème de décrochage scolaire.

**Etienne Jockir** remarque qu'il a entendu trois témoignages différents, ce qui démontre que *le terme unique de décrochage scolaire recouvre plusieurs réalités*. Le politique a alors pour mission de travailler sur la diversité, et de dégager des lignes de conduite qui engloberaient l'ensemble des situations de décrochage scolaire.

Selon lui, il ne manque pas d'intervenants dans ce domaine. Au contraire, beaucoup d'acteurs sont opérationnels à tous les niveaux de pouvoir, ce qu'il juge nuisible: *les acteurs entrent dans une logique de concurrence les uns avec les autres*. Leur rôle doit donc être clarifié, pour plus d'efficacité. Tout d'abord, les relations de proximité doivent être privilégiées, ce qui implique que les acteurs intervenant au sein de l'école sont des acteurs de première importance: les enseignants, les médiateurs sociaux, les centres psycho-médicaux-sociaux (PMS). Ils doivent notamment réussir à articuler leurs actions avec celles des acteurs de quartier.

Etienne Jockir souligne enfin que les jeunes qui ont témoigné, ont insisté sur le rôle joué par la famille et les amis. A l'inverse, *ils se sont montrés réticents à recevoir de l'aide de la part des adultes évoluant dans le système scolaire*. Il pose alors la question: comment faciliter la reconnaissance par un jeune d'une main qui lui est tendue?

## ***Le décrochage scolaire est à l'œuvre en dehors de l'école mais aussi dans l'école. Que peut donc faire l'école? L'enseignant?***

**Benoît Toussaint** rappelle que les jeunes en décrochage scolaire sont oubliés par le système scolaire, qui se caractérise par une logique anonyme et inhumaine. Dans la Communauté française, 100.000 jeunes sont « frappés » par le redoublement, l'exclusion, les réorientations « foireuses et subies », alors que les élèves ont le droit de choisir leur parcours. *Il lui semble indispensable de « soigner » l'école en amont*, alors qu'actuellement on multiplie les acteurs en aval.

L'Ecole Pédagogie Nomade est innovante puisqu'elle repose sur les principes d'égalité et de respect de l'élève. Ce modèle a fait ses preuves, la violence et les redoublements ayant largement diminué au sein de l'école.

Benoît Toussaint évoque enfin le Décret-Mission<sup>1</sup>, adopté en juillet 1997, qui définit les objectifs principaux de l'enseignement obligatoire et les moyens de les mettre en oeuvre. Il le qualifie d'inefficace et termine son intervention en posant une question: dans le système actuel, l'élève est présent physiquement, mais l'est-il intellectuellement, affectivement?

**Marie Kuyl** remarque que les jeunes qui ont témoigné sont parvenus à se réapproprier un projet de vie. Selon elle, *les témoignages démontrent une absence de soutien de la part des professeurs*, alors que le regard des professeurs sur leurs élèves est déterminant. Elle rappelle alors le projet de Schola ULB de travailler avec des jeunes d'origine sociale défavorisée et d'origine immigrée. Le tutorat proposé vise à revaloriser les élèves et à traiter la problématique de la langue française. **Gilles Hallez**, en réponse à Marie Kuyl, met en évidence que l'image du « professeur qui saque » correspond à la perception des jeunes. Lorsqu'il convoque son élève, l'enseignant pense, au contraire, le motiver. La relation repose alors sur un malentendu. *Alors que l'intention est louable, l'action est maladroite et n'a pas les effets escomptés*, ce qui supposerait in fine un changement de pratique.

## ***Ne faut-il pas justement une autre pédagogie?***

**Etienne Jockir** souligne que les projets portés par Pédagogie Nomade ou Schola ULB ne constituent pas des réponses à toutes les situations. Pour lui, il est assez facile de dégager la responsabilité de l'élève sur le professeur. Au contraire, *tous les acteurs sont responsables d'une situation de décrochage scolaire*. Néanmoins, ces projets ont le mérite de poser les bonnes questions, auxquelles la réponse est « longue ». Il est nécessaire d'adopter un point de vue local et global. Dans les statistiques, on ne parle pas de décrochage scolaire, alors qu'au sein de l'école, c'est une réalité. Le décrochage scolaire est également trop souvent *criminalisé*.

Un travail de revalorisation de l'enseignement a été effectué: l'enseignant qualifiant est celui qui aide à raccrocher à l'école. Cependant, un travail concernant la trajectoire de l'élève est encore à fournir, *afin de savoir comment il est arrivé à décrocher*.

---

1 Les 4 objectifs principaux définis sont les suivants: promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves; amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ; préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ; assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. Décret disponible sur [http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557\\_005.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557_005.pdf)



**Benoît Toussaint** constate lui aussi que la solution « idéale », « universelle » n'existe pas. *Il est indispensable de faire à nouveau confiance aux professeurs et aux élèves*, qui doivent eux aussi établir une nouvelle relation de confiance. Or, aujourd'hui ces deux groupes sont considérés comme peu fiables. L'élève est jugé « immature », ce que démontre la pratique de la notation. L'enseignant est également évalué par des inspecteurs. Il finit par poser deux questions: quand évaluera-t-on les évaluateurs? Et quand évaluera-t-on les politiques (ceux qui prennent les décisions et les politiques appliquées)?

**Marie Kuyl** propose un type de soutien à un moment donné. Il s'agit de redonner du sens à l'école et de démontrer qu'il est possible de faire des études supérieures ou de construire d'autres projets de vie. Elle met en évidence *l'absence des parents comme partenaires dans cette lutte*. Ils ne sont souvent pas très intéressés car ils ne parlent pas français ou qu'ils manquent de culture scolaire.

**Les intervenants ont ensuite répondu à des questions posées par le public.**

Le système scolaire est-il adéquat aux jeunes d'aujourd'hui? Puisqu'il semble que l'école reproduise les inégalités sociales...

**Etienne Jockir** souligne que la réflexion du politique sur la réforme du système scolaire est déjà engagée.

Le système scolaire actuel n'est-il pas archaïque et médiéval ? C'est un système élitiste et non pas de masse. Où est le tronc commun ? Quant est-il de l'acquisition des connaissances de base ? Certes l'Article 6 du Décret-mission donne des objectifs à atteindre mais le reste empêche son application.

**Etienne Jockir** ne peut actuellement pas fournir de réponse quant à savoir s'il est pertinent d'évaluer les compétences des enfants à 12 ans.

Concernant le décret-mission, l'école doit en effet prendre en compte les objectifs définis. Les jeunes ayant témoigné ont sans aucun doute trouvé des mains adultes tendues et sont aujourd'hui « victimes » de la reconstruction de leur propre histoire. Les éducateurs et les enseignants prêtent une écoute non stigmatisante. Mais a-t-on une écoute non stigmatisante des enseignants et des politiques ?

**Benoît Toussaint** est convaincu que l'Humain doit être replacé au coeur du système scolaire. Quant au tronc commun, il est effectivement difficile d'évaluer les compétences des jeunes à 12 ans.



### **Table-ronde 3 : Raccrocher via l'emploi : des synergies pour professionnaliser les jeunes non diplômés**

Cette table-ronde rassemblait des intervenants qui aident les jeunes sortis de l'école trop tôt à raccrocher socialement via l'emploi. Le débat s'est articulé autour de la question : y a-t-il un lien entre décrochage scolaire et chômage ?

Les intervenants réunis:

**Naïma Nassir**, du Centre de formation Sireas, centre d'insertion socio-professionnelle.

**Julien Romiti** de la Mission locale d'Ixelles, en charge de la formation et de la mise à l'emploi de personnes fragilisées socialement et professionnellement.

**Michaël Rimé** du Cabinet du Ministre du Travail et de l'Emploi de la Région Bruxelles-Capitale, Benoît Cerexhe.

**Valérie Jadoul**, représentante du syndicat FGTB (Fédération Générale du Travail Belge).

Le débat était modéré par **Denis Stokkink**, président du think-tank européen Pour la Solidarité.

### ***Quelles méthodes existent pour aider les jeunes précédemment en décrochage scolaire et également au chômage?***

**Naïma Nassir** travaille avec un public composé à 50-60% de jeunes. Pour les motiver et les attirer, le Sireas travaille en partenariat avec des instituts de promotion sociale, afin de les aider à repartir à l'école et à décrocher un diplôme. Le Sireas cherche aussi à les former pour qu'ils obtiennent ensuite un emploi. Le taux de décrochage est minime car dans chacun des 4 centres, un service social accompagne les jeunes tout au long de leur parcours.

**Julien Romiti** constate que le décrochage scolaire a une influence sur le chômage puisque le jeune évolue avec cette réalité. La Mission Locale d'Ixelles accompagne les jeunes dans leur recherche d'emploi mais travaille aussi avec eux à leur « bien-être ». La Mission Locale est avant tout un *espace d'écoute*. Le décrochage scolaire se ressent particulièrement lorsque les jeunes sont amenés à déterminer leur projet professionnel: *la stigmatisation les empêche de se rendre compte de leurs richesses*.

### ***Quel lien existe entre le niveau d'enseignement et niveau de chômage?***

**Michael Rimé** relève le paradoxe de Bruxelles. Cette ville produit 20% du PIB alors qu'elle a un taux de chômage très élevé. Il invoque comme raison principale une concurrence élevée dans l'emploi car les chômeurs de Wallonie et de Flandre se rendent à Bruxelles pour trouver un travail. A cela s'ajoute un niveau de qualification faible des chômeurs, dont 30% sont peu qualifiés. Inversement, plus de 50% des emplois exigent un diplôme, alors que seulement 13% des chômeurs ont un diplôme. Il est aussi démontré que 80% des universitaires trouvent du travail après un an, alors que c'est le cas de seulement 45% des infra-qualifiés. Les jeunes sortis de l'école sans diplôme sont donc des « clients » de l'accompagnement. Pour lui le lien est évident: les problèmes personnels entraînent le décrochage scolaire, source de chômage. Néanmoins, il cite également des données encourageantes. Le nombre de personnes ayant terminé l'enseignement supérieur a augmenté, atteignant 30%. Et une plus grande proportion de jeunes du secondaire continue à faire des études supérieures. Chez Actiris<sup>2</sup>, 20% des demandeurs d'emploi ont fait des études supérieures.

### ***On compte 16 000 jeunes infra-qualifiés à Bruxelles. Comment se mobiliser?***

**Naïma Nassir** révèle que son centre dispose de peu de places : seules 90 personnes peuvent être formées, ce qui implique une réorientation vers d'autres structures des candidats non sélectionnés.

---

2 Organisme régional chargé de la politique de l'emploi, en région de Bruxelles-capitale.

**Julien Romiti** insiste sur la *nécessité de redonner du sens à l'emploi* et de déterminer des projets adaptés aux jeunes, pour les aider à s'insérer durablement. Il est indispensable de dresser la « liste » des facteurs les ayant conduit à décroché, afin d'éviter une situation similaire dans l'emploi.

### ***La FGTB mène-t-elle une politique particulière pour les jeunes en décrochage scolaire ?***

**Valérie Jadoul** rappelle que la Belgique compte 22% de chômeurs, et que le chômage des jeunes en Flandre a augmenté de 45% entre 2008 et 2010. Les employeurs retardent le départ du marché du travail des personnes âgées, car les jeunes sans qualification ne pourraient que mal les remplacer. La FGTB a soutenu le plan Rosetta (Régime des Premiers Emplois), qui imposait aux employeurs d'embaucher 3% de jeunes sans qualification en échange de l'allègement de charges patronales. Cependant, les entreprises ne s'engagent absolument pas dans la formation des jeunes. Valérie Jadoul critique également les pouvoirs publics, qui font preuve d'une politique insuffisamment volontariste.

### ***Certes le débat porte sur la Communauté française, mais globalement comment employer les jeunes sans formation ?***

**Michaël Rimé** affirme que les jeunes doivent être au cœur des politiques de l'emploi, car ce sont « les travailleurs de demain ». Le politique a alors plusieurs missions:

- Comblent les carences des jeunes, ce qui explique le travail avec Actiris, qui coopère également avec le Forem (Région Wallonne) et le VDAB (Région Flamande).
- Accompagner les jeunes à la sortie de leurs études ou lorsqu'ils décrochent de l'école, afin d'éviter leur isolement.

### ***Quels liens existent entre les politiques de l'emploi, la formation professionnelle et l'enseignement ?***

**Michael Rimé** donne l'exemple des Centres de formation professionnelle qui permettent un décloisonnement entre les 3 dimensions de l'emploi, de la formation et de l'enseignement puisqu'ils sont financés publiquement, et travaillent avec des personnes actives, des chômeurs ou des élèves en formation.

Le *Plan Langues*<sup>3</sup> à Bruxelles permet l'immersion linguistique dans l'enseignement, dans les organismes d'emploi...

**Valérie Jadoul** rappelle qu'il ne faut pas donner l'exclusivité de la formation aux entreprises. Les syndicats essayent donc de financer les formations des jeunes par des cotisations.

---

3 Initié par le Ministre de l'Emploi Benoît Cerexhe et le Ministre en charge de la Formation Professionnelle Emir Kir en septembre 2010, le Plan Langues pour les Bruxellois a pour objectif de promouvoir, d'intensifier et d'améliorer les connaissances linguistiques des Bruxellois afin de faciliter leur insertion et intégration sur le marché de l'emploi.

## ***Auriez-vous des revendications à faire aux politiques bruxellois?***

**Naima Nassir** confirme que le système passerelle est efficace: le jeune entre en formation pendant 10 mois, puis il entre dans un centre de promotion sociale dans lequel il suit des études pendant 3 ans, en cours du soir. Les études sont dès lors facilitées. Cependant, il manque de moyens.

**Julien Romiti** critique le Plan d'Embauche Win-win<sup>4</sup> qui donnerait trop d'avantages au secteur privé qu'au public, signe de l'hypocrisie des pouvoirs publics. Une fois le plan arrivé à échéance, le salarié est « viré ». Il faut au contraire s'inspirer de projets tels que le projet Emergence, qui insèrent socialement les jeunes en décrochage scolaire via le sport.

**Michaël Rimé** admet que Bruxelles doit être doté de davantage de moyens : financiers et humains. Les projets innovants doivent devenir une priorité. Les Plans d'Embauche ne sont pas la formule idéale mais mieux contrôlés, ils pourraient être efficaces. Ils sont un moindre mal pour avoir une première expérience, puisque 1800 jeunes sur 5000 en ont déjà profité.

**Valérie Jadoul** affirme que la FGTB soutenait le Plan Rosetta qui a ensuite été dénaturé. Jusque 26 ans, les entreprises bénéficient d'exonérations sans être obligées d'embaucher les jeunes ensuite. Se pose aussi le problème de personnes hautement qualifiées ayant bénéficié de plans win-win.

### ***Les intervenants ont ensuite répondu à des questions posées par le public.***

1. Louise, jeune en décrochage scolaire : le décrochage scolaire, est-il uniquement une histoire de *tunes* ?

**Valérie Jadoul** confirme que le décrochage scolaire sous-tend la question de l'argent. Mais 4 éléments sont également à prendre en compte:

- Mettre en place une politique de solidarité réelle;
- Former davantage les enseignants;
- Ne plus instrumentaliser l'école;
- Faire en sorte que l'entreprise s'implique davantage dans la formation;

**Michaël Rimé** rappelle que certes le décrochage scolaire est une question d'argent mais également sociale puisqu'il s'agit de discrimination, d'intégration, de problèmes socio-économiques.

**Julien Romiti** admet que nous vivons dans une société capitaliste, où la productivité et l'argent sont des facteurs déterminants.

**Denis Stokkink** affirme que la « tune » est cependant indispensable pour mettre en place des plans de lutte contre le décrochage scolaire. L'argent est également à l'origine du décrochage scolaire. L'élève dans une telle situation est généralement issu d'une famille connaissant des problèmes financiers. La première cause du décrochage scolaire à Bruxelles est la pauvreté.

---

4 Entré en vigueur le 1er janvier 2010, ce plan permet de bénéficier d'avantages salariales importants pour embaucher des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans et infra-qualifiés ou des demandeurs d'emploi âgés. Il est financé par l'ONEM.

2. Un Directeur d'une école de la deuxième chance belgo-française : Pourquoi n'existe-t-il pas d'école de la deuxième chance à Bruxelles ? alors que sur 1000 jeunes accueillis dans mon école, 600 ont été intégrés.

3. Une enseignants de promotion sociale: L'enseignement « classique » se montre très réticent à travailler avec l'enseignement de promotion sociale, pour quelles raisons?

**Julien Romiti** propose que les jeunes ne soient plus formatés.

Pour **Michaël Rimé**, il est nécessaire d'engager le plus tôt possible une réflexion sur l'ensemble des métiers existants.

**Valérie Jadoul** rappelle que quand un jeune peu qualifié a un emploi, il peut bénéficier d'un congé d'éducation payée et de formation.

4. Une intervenante de la Mission Locale d'Ixelles intervient pour préciser que les employeurs manquent de formation sur la manière de travailler avec un jeune, de l'insérer.

5. Responsable des Bambins fûtés, association pour l'accompagnement périscolaire à la formation: Ne peut-on pas envisager un statut spécifique pour les jeunes le temps de les former et de les réinsérer dans le tissu social?

6. Parlementaire: La corrélation entre le chômage et le niveau de qualification est évident, car il n'y a pas de lien suffisant entre les politiques de l'enseignement et les politiques de l'emploi. L'action visant à l'accrochage scolaire se concentre sur les quartiers défavorisés, indépendamment des politiques de l'emploi.

**Michael Rimé** admet qu'effectivement qu'il faut décroisonner les dimensions.

7. Pourquoi le travail à temps partiel est-il autant favorisé?

**Valérie Jadoul** reconnaît que 24,4% de l'emploi en Belgique est en temps partiel. Les syndicats se retrouvent un peu bloqués face à des employeurs dont l'organisation du travail est uniquement à temps partiel, car plus malléable et moins facile à contrôler.

8. Enseignante: Ne faut-il pas présenter un éventail des métiers le plus tôt possible, pour éviter ensuite des carences dans certains métiers?

**Julien Romiti** présente le projet Jeep comme un exemple permettant de présenter le monde du travail aux jeunes, donc d'allier la pratique à la théorique. Le projet Jeep permet de présenter le monde du travail, c'est-à-dire ajouter de la pratique à la théorique.



Pour conclure ce colloque, Charles-Piqué, Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale, est intervenu pour dresser le bilan des évolutions en matière de décrochage scolaire